



Comité Départemental du Pas- de- Calais De Tennis de Table

Arnaud MAC-LEAN

Angres le 26 septembre 2026

Coordonnateur Technique Départemental

☎ : 06 61 42 14 03

À : Mmes. MM. les Présidentes et Présidents de Clubs, s/c des Correspondants

FORMATION INITIATEUR DE CLUB

- DATES : **26 octobre 2026**
- HORAIRES : de **9 heures à 17 heures**
- LIEU : **BULLY LES MINES**
- COÛT : **80 €** (frais pédagogique)

- La formation se fait en externat. Les Joueurs sont priés de prévoir leur repas du midi.
- La formation sera dispensée par les Cadres Techniques du Comité Départemental du Pas de Calais.
- Les conditions requises pour s'inscrire à cette formation sont :
 - Être **Licencié compétition FFTT** pour la saison en cours (**2026/2027**)
 - Appartenir au moins à la catégorie Cadet 1

Modalités d'inscription :

La fiche F 7.1 d'inscription doit parvenir au plus tard le :

MARDI 20 OCTOBRE 2026

Obligatoirement aux 2 adresses mail ci-dessous :

Coordonnateur Technique Départemental : Arnaud.Maclean@orange.fr

Avec copie au secrétariat du CD62TT : secretariat@cd62tt.fr

Le stagiaire devra être en possession des équipements suivants :

- sa raquette
- 1 tenue sportive (maillot, short)
- 1 paire de chaussures de sport pour la pratique en salle
- son repas pour le midi
- les outils nécessaire à la prise de notes sur le contenu de la Formation.

Le Coordonnateur se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de participants s'avérerait insuffisant.

Veuillez avoir la gentillesse de prévenir les personnes susceptibles de participer à cette formation.

Le Coordonnateur Technique Départemental

Arnaud MAC-LEAN



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mail : secretariat@cd62tt.fr

<https://cd62tt.blog>

Comité Départemental du Pas-de-Calais
De Tennis de Table
Maison des Sports du Pas-de-Calais
9 rue Jean BART - 62143 ANGRES
☎ : 03 21 72 67 34



DAUPHIN

AUTORISATION PARENTALE

A joindre à la fiche d'inscription ou en format papier à remettre dès le premier jour de la Formation uniquement pour les participants Mineurs.

FORMATION INITIATEUR DE CLUB

26 OCTOBRE à BULLY LES MINES

Je soussigné(e) : Père, Mère, Tuteur*

De :

N° de LICENCE IMPERATIF :

Autorise l'Encadrement à prendre toutes les dispositions rendues nécessaires par son état de santé (visite médicale, hospitalisation, intervention chirurgicale d'urgence), selon les prescriptions médicales.

L'enfant suit-il un traitement actuellement ? : OUI - NON *

Si OUI, lequel ? :

* Barrer la ou les mentions inutiles

Coordonnées de la personne à prévenir en cas de problème :

.....

☎ :

📱 :

IMPORTANT : L'Autorisation Parentale, si elle n'a pas été jointe à la fiche d'inscription, doit être remise sur papier libre complétée datée et signée dès l'arrivée du stagiaire, au responsable de la Formation.

ATTENTION sans cette autorisation le (la) joueur (se) ne sera pas autorisé (e) à participer à la Formation

Fait à : Le :

Nom et Prénom du représentant légal

Signature du représentant légal

Précédé de la mention : « Lu et approuvé »